

Motion de l'AG inter-laboratoires de l'Université Toulouse Jean Jaurès

L'AG inter-laboratoires (159 personnes) réunie le 6 février 2020 réaffirme ses positions votées le 30 janvier d'opposition aux orientations données par le gouvernement pour le futur de l'ESR et à la réforme des retraites.

Localement, elle déclare

- Condamner les pressions hiérarchiques subies par les précaires dans leurs composantes pour remplacer les personnes en grève et les dissuader de se joindre au mouvement.

Demande, sans délai, comme eux

- Une enquête avec publication des résultats sur le nombre de précaires dans notre université et la proportion que leur travail représente.
- Un local pour qu'ils et elles puissent se retrouver et préparer la défense de leurs intérêts.
- Un service dédié au personnel précaire à la DPE ne reposant pas que sur le travail de BIATSS précaires).
- La mensualisation pour celles et ceux qui le souhaitent.

Et plus largement soutient leurs revendications et appelle à soutenir leur caisse de grève <http://www.lepotsolidaire.fr/pot/o4e4na2w>

Par ailleurs, en lien avec la lutte contre la réforme des retraites et les potentielles orientations de la LPPR

- Elle mandate une délégation à l'AG interpro commune tenue le 6 février à 18h00.
- Elle appelle à rejoindre l'AG commune personnel/étudiants le 11 février à 12h30.
- Elle appelle à une **grève des titulaires** lors des journées nationales de la précarité le **11 février**.
- Elle demande à la **Présidence de banaliser des journées complètes** et non des demi-journées lors des journées de mobilisation nationale.
- Elle appelle l'ensemble de la communauté universitaire à **participer massivement aux prochaines manifestations interprofessionnelles à venir contre la réforme des retraites** et appelle tous les membres de l'établissement et des laboratoires à **faire grève ces jours-là**.
- Elle entend faire de la journée du **5 mars « l'université et la recherche s'arrêtent »** une journée où l'UT2J est à l'arrêt complet.

Enfin, elle entérine la création de 3 groupes de travail destinés à préparer des actions à différentes échelles, locales et nationales, contre la LPPR et la réforme des retraites :

- Groupe de travail « Rétention des notes et des maquettes »
- Groupe de travail « Cours sauvages »
- Groupe de travail « Mobilisation et actions »

Motion adoptée à l'unanimité